



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDENF/Bu(2025)PV01
21 février 2025

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CDENF)

14^{ème} réunion du Bureau

En ligne, 5 février 2025

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

1. La Présidente, Ružica Boškić (Slovénie), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres du Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour

2. Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Informations fournies par le Secrétariat

3. Le Bureau est accueilli par Agnes von Maravić, qui assumera les responsabilités de Cheffe de la Division des droits de l'enfant à compter du 1^{er} mars 2025.

4. Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur le nouvel espace partagé en ligne, visant à faciliter les processus de travail pour permettre le partage et la collaboration concernant les documents du Bureau dans un espace en ligne sécurisé. Des espaces partagés supplémentaires pour les documents de la plénière du CDENF et pour les deux Comités d'experts sont en cours de préparation.

5. Les membres du Bureau se félicitent de la mise au point de ces outils et expriment leur gratitude pour l'appui technique spécialisé fourni par le Secrétariat et la Division des technologies de l'information pour l'accès au nouvel espace partagé du Bureau. Les membres du Bureau expriment leur préférence pour que les documents des réunions plénières restent entièrement accessibles à toutes les délégations du CDENF dans l'espace partagé jusqu'à la fin du mandat actuel du CDENF en 2027, avant d'être archivés en raison de l'espace de stockage disponible limité.

4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et suivi de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)

6. Le Bureau prend note de la mise à jour du plan de travail du CDENF pour la préparation des livrables jusqu'à la fin de 2025.

7. Le Bureau examine le mandat du CDENF (2024-2027), se félicite des progrès très substantiels accomplis en 2024 et fait des suggestions quant à l'ajustement éventuel des livrables à réaliser au cours de la deuxième partie du mandat (2026-2027). En particulier, le Bureau jugerait utile de prolonger d'un an la date limite pour le livrable n°7 (outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant), notamment afin d'aligner ce travail aux tâches pertinentes du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI). Ils estiment, en outre, qu'une prolongation des délais pour les principaux livrables n°10 et 11 (relatifs à la participation des enfants et des jeunes) jusqu'à la fin de l'année 2027 permettrait de tirer pleinement parti des synergies créées avec les activités de coopération pertinentes mises en œuvre au sein de la Division des droits de l'enfant à partir de 2026. Compte tenu de l'ensemble du programme de travail, le Bureau propose également de réduire le nombre de notes d'orientation thématiques à élaborer sur des questions d'actualité au titre de la Stratégie (principal livrable n°17) d'une note d'orientation par an à une note d'orientation par exercice biennal.

8. Le Bureau procède également à un échange de vues sur le livrable n°15 (Rapport sur la mise en œuvre de la Recommandation Rec(2005)5 relative aux droits de l'enfant vivant en institution) et estime qu'il pourrait être plus approprié de recadrer ce travail à la lumière de l'évolution de la pratique dans ce domaine, en vue de promouvoir plus largement les droits des enfants bénéficiant d'une prise en charge alternative. Une réflexion sur cette question pourrait être menée dans le cadre de la préparation de la prochaine Stratégie pour les droits de l'enfant (livrable principal n°16).

9. Le Bureau prend note du projet d'ordre du jour de la Conférence d' [examen à mi-parcours](#) de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027), accueillie par la Présidence luxembourgeoise auprès du Comité des Ministres à Strasbourg les 3 et 4 avril 2025, et apprécie l'approche globale et diversifiée adoptée, avec des sessions thématiques couvrant les six domaines prioritaires de la Stratégie. Le Bureau se félicite de la participation d'enfants à plusieurs sessions. Les invitations seront envoyées sous peu, et le Secrétariat prend d'ores et déjà contact avec les délégations nationales en vue de les assister pour trouver un hébergement, le cas échéant.

5. 11^e réunion plénière du CDENF (Strasbourg, 1-2 avril 2025)

10. Le Bureau examine et approuve l'avant-projet d'ordre du jour de la 11^{ème} réunion plénière qui se tiendra à Strasbourg le 1 et 2 avril 2025.

6. Organismes et comités subordonnés du CDENF

6.1 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)

11. Le Bureau prend note de la mise à jour fournie par le Secrétariat sur les travaux en cours concernant l'élaboration d'une recommandation sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge des enfants afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des (livrable principal n°9 du CDENF). Un avant-projet de recommandation sera examiné par le Comité d'experts lors d'une réunion en ligne le 10 février 2025, avant d'être envoyé pour commentaires écrits aux membres du CDENF, aux participants, aux observateurs ainsi qu'à d'autres parties prenantes sélectionnées.

12. Le Bureau examine les propositions reçues par les délégations nationales à la suite de l'appel à candidatures afin de pourvoir le poste vacant au sein de l'ENF-VAE, salue l'excellence des qualifications

de tous les candidates et, sur la base de la complémentarité des compétences déjà présentes au sein de l'ENF-VAE, décide de proposer Marzenka Anne Krejcirik (Luxembourg) comme nouveau membre de l'ENF-VAE. Le Bureau charge le Secrétariat d'attirer l'attention de tous les membres du CDENF sur la possibilité d'envoyer des représentants nationaux, à leurs frais, pour participer aux travaux de l'ENF-VAE.

6.2 Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)

13. Le Bureau prend note et approuve la note conceptuelle et la proposition de plan de travail préparées par le Secrétariat pour examen par l'ENF-JUS lors de sa première réunion plénière (Strasbourg, 13-14 mai 2025).

7. Autres principaux livrables du CDENF

7.1 Note d'orientation thématique : Protéger les enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne

14. Le Bureau examine la Note d'orientation thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne à la lumière des dernières observations soumises par les délégations avant le 15 janvier 2025 et convient de soumettre le texte révisé au CDENF pour approbation dans le cadre d'une procédure écrite.

8. Mise à jour sur les questions d'actualité par un membre du Bureau

15. Les membres du Bureau échangent des informations sur des activités nationales d'actualité, notamment dans les domaines de l'éducation (Norvège), de l'accès à la justice pour les enfants (Norvège, Finlande) et de la participation des enfants (Roumanie).

9. Suivi des activités transversales

16. Le Bureau se félicite de la manifestation d'intérêt de Célia Chamiça (Portugal) à la suite de l'appel lancé lors de la 10^{ème} réunion plénière et la propose comme nouvelle personne de référence du CDENF pour les nouvelles technologies, y compris l'IA.

17. Le Bureau se félicite de la mise en place d'un nouveau Comité d'experts sur l'accès aux origines ([CJ-OR](#)) sous l'autorité du Comité européen de coopération juridique (CDCJ), avec pour [mandat](#) d'élaborer une nouvelle recommandation sur les droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines d'ici la fin de l'année 2026, auprès de laquelle le CDENF a obtenu le statut d'observateur. Le Bureau charge le Secrétariat de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des délégués nationaux du CDENF pour suivre cet important volet de travail au nom du CDENF et en faire rapport au CDENF lors des réunions plénières (deux réunions à Strasbourg en 2025 : du 3 au 5 juin et du 28 au 30 octobre 2025, et deux réunions en 2026).

18. Le Bureau prend note de l'état d'avancement d'autres activités transversales actuellement menées dans d'autres secteurs du Conseil de l'Europe, notamment par le Groupe multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement ([GME](#)), le Comité sur l'intelligence artificielle ([CAI](#)), le groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration ([CDCJ-MIG](#)) et le Comité d'experts sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles ([ADI-SOGIESC](#)).

10. Date et lieu des prochaines réunions

19. Le Bureau prend note des dates suivantes pour les réunions :

Réunions du Bureau du CDENF :

25-26 septembre 2025 (Strasbourg ou en ligne, à confirmer)

Réunions plénières du CDENF :

- 11^{ème} séance plénière : Strasbourg, 1 et 2 avril 2025, suivie d'une conférence d'examen à mi-parcours les 3 et 4 avril 2025
- 12^{ème} réunion plénière : Strasbourg, 18-20 novembre 2025, avec le lancement des Recommandations et des outils de mise en œuvre sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation de ses parents et de placement, conjointement avec le CDCJ, le 18 novembre 2025 (à confirmer).

11. Approbation du rapport de la réunion

20. Le rapport de la réunion est distribué peu après la réunion et approuvé par tous les membres du Bureau par procédure écrite.

Annexe 1 – Ordre du jour

Point à l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
1. Ouverture de la réunion	
2. Adoption de l'ordre du jour	
<u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour de cette réunion du Bureau.	CDENF/Bu(2025)OJ1
3. Informations fournies par le Secrétariat	
<u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat, notamment sur le nouvel espace collaboratif en ligne proposé pour ses activités.	
4. Plan de travail du CDENF : Aperçu des principales activités, priorités et suivi de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)	<u>Documents de travail</u> Plan de travail du CDENF 2024-2025 - CDENF(2025)01 prov
<u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à : <ul style="list-style-type: none"> • Prendre note du plan de travail révisé pour la présentation au CDENF à la 11^e session plénière. • Prendre note de l'état d'avancement de la préparation de la Conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (Strasbourg, 3-4 avril 2024). 	<u>Documents de référence</u> Mandat du CDENF pour 2024-2027 Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027)
5. 11^e réunion plénière du CDENF (Strasbourg, 1-2 avril 2025)	<u>Document de travail</u> Avant-projet d'ordre du jour de la 11 ^e réunion plénière du CDENF - CDENF(2025)OJ1prov
<u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à : <ul style="list-style-type: none"> • Examiner et approuver le projet d'ordre du jour de la 11^e réunion plénière du CDENF. 	
6. Organismes et comités subordonnés du CDENF	

<p>6.1</p>	<p>Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre note de l'état d'avancement des travaux en cours en vue de l'élaboration d'une recommandation sur une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge afin de renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants. (Livrable principal 9). • Proposer un membre parmi les experts proposés par les délégations suite à l'appel à candidatures afin de pourvoir le poste vacant au sein de l'ENF-VAE. 	<p><u>Documents de travail</u> Avant-projet de recommandation sur une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge ENF-VAE(2025)02 (restreint)</p> <p>Liste des candidatures pour le Comité d'experts sur la prévention de la violence -CDENF-Bu(2025)01 (restreint)</p> <p><u>Documents de référence</u> Mandat de l'ENF-VAE Méthodes de travail et plan de travail - ENF-VAE(2025)01</p>
<p>6.2</p>	<p>Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau est invité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre note des informations fournies par le Secrétariat. • Examiner et formuler d'éventuelles observations sur le projet de note conceptuelle et le plan de travail proposé pour l'ENF-JUS. 	<p><u>Document de référence</u> Mandat de l'ENF-JUS (2025-2026)</p> <p>Projet de note conceptuelle et Projet de plan de travail pour ENF-JUS - ENF-JUS(2025)1 (en anglais)</p> <p>Barnahus : une étude européenne sur les modèles de justice multidisciplinaires et interinstitutionnels adaptés aux enfants participant à la lutte contre la violence à l'égard des enfants dans les états membres du Conseil de l'Europe</p>
<p>7. Autres principaux livrables du CDENF</p>		
<p>7.2</p>	<p>Note d'orientation thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau est invité à examiner et à finaliser la note d'orientation en vue des derniers commentaires et de la soumettre au CDENF pour approbation dans le cadre d'une procédure écrite.</p>	<p><u>Documents de travail</u> Compilation des derniers commentaires reçus sur le projet de note d'orientation à la suite de la 10^e réunion plénière - CDENF(2025)02 (restreint)</p> <p><u>Documents de référence</u> Note conceptuelle pour un échange thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne - CDENF(2024)05 Rapport de l'échange thématique sur la protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne - CDENF(2024)11</p>

9. Mise à jour des membres du Bureau sur les questions thématiques

Les membres du Bureau sont invités à partager des informations sur les activités thématiques.

10. Suivi des activités transversales

- Désignation de la ou des personnes de référence pour les questions transversales.
 - Le Bureau est invité à examiner la manifestation d'intérêt des membres du CDENF pour le rôle de référent sur les questions transversales.
-

Date et lieu de la prochaine réunion

Proposition :
25-26 septembre 2025 (Strasbourg ou en ligne, à confirmer)

ANNEXE II – Liste des participants

Membres du Bureau

Ružica Boškić (Présidente du CDENF)
Secrétaire
Ministère du Travail, de la Famille, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances
Slovénie

Solvor Bäcklund (Vice-président du CDENF)
Conseillère principale
Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et de la famille
Norvège

Alfredo Ferrante
Chef de service
Département des politiques familiales
Présidence italienne du Conseil des ministres
Italie

Marjo Malja
Conseillère ministérielle principale, Affaires sociales
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
Finlande

Rareş Petru Achiriloaie
Président de l'Autorité nationale pour la protection des droits de l'enfant et de l'adoption
Roumanie

DGII – Direction générale de la démocratie – Division des droits de l'enfant

Agnes von Maravić,
Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote, Division des droits de l'enfant

Secrétariat du Comité directeur pour les droits de l'enfant - Division des droits de l'enfant

Katrin Uerpmann
Secrétaire du CDENF

Anne Kayser-Attuil
Co-secrétaire du CDENF

Justine Vizier
Chargée de projet

Audrey Winum
Assistante de projet

Paul Benedict Lee
Stagiaire